

Intitulé de l'UE	Enseignement spécialisé et pédagogie inclusive
Section(s)	- (0 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Valérie MUSEUR	15	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Enseignement spécialisé et pédagogie inclusive	15h	Valérie MUSEUR

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Enseignement spécialisé et pédagogie inclusive : 10h de théorie, 5h de travaux

Langue d'enseignement
Enseignement spécialisé et pédagogie inclusive : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence ◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions <ul style="list-style-type: none"> ◦ Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ◦ Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Evaluer la pertinence des outils proposés favorisant l'inclusion scolaire. Justifier les outils choisis et les adapter aux situations de classe. Construire des situations d'apprentissage qui répondent aux besoins spécifiques des enfants en y intégrant aménagements raisonnables et principes de différenciation.

Contenu de l'AA Enseignement spécialisé et pédagogie inclusive

- Décrets et circulaires visant l'inclusion scolaire; Distinction entre intégration et inclusion scolaire; Notions d'aménagements raisonnables; Présentation d'outils et de pratiques de différenciation; Elaboration de plans d'activités mettant en oeuvre les notions abordées.

Méthodes d'enseignement

Enseignement spécialisé et pédagogie inclusive : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche inductive, étude de cas

Supports

Enseignement spécialisé et pédagogie inclusive : Partage des powerpoint

Ressources bibliographiques de l'AA Enseignement spécialisé et pédagogie inclusive

E.Dambiel-Birepinte & A.Baudrit, Le handicap en classe : une place pour le tutorat scolaire ?, De Boeck, Bruxelles, 2008 - N.Elliot, E.Doxey, V.Stephenson, L'école inclusive, Chenelière Education, Québec, 2009 - P.A.Hammeken, Le guide de l'inclusion scolaire - répondre aux besoins de tous les élèves du primaire, Chenelière Education, Québec, 2013 - MC.Gore, Stratégies d'inclusion pour les élèves du secondaire - plus de 70 clés pour surmonter les obstacles à l'apprentissage, Chenelière Education, Québec 2013

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Enseignement spécialisé et pédagogie inclusive : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Enseignement spécialisé et pédagogie inclusive :	
Evaluation formative et continue	

Année académique : **2021 - 2022**